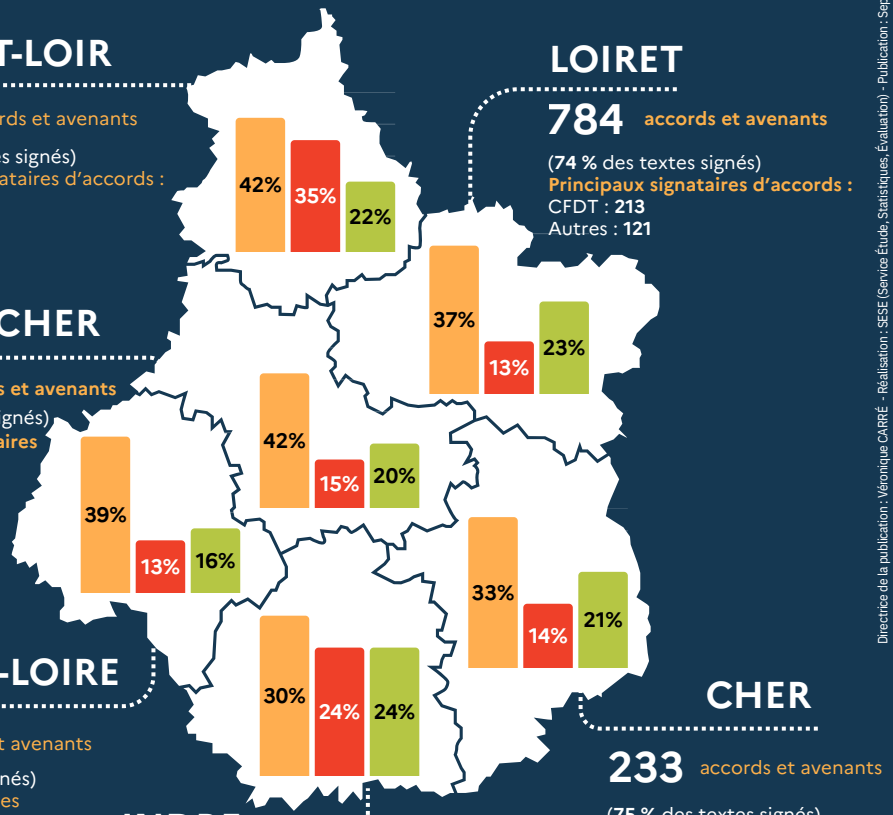
La négociation collective par département en 2025

Principaux thèmes de négociation en %

Épargne salariale — Durée du travail — Rémunération



EURE-ET-LOIR

467 accords et avenants

(**78 %** des textes signés)
Principaux signataires d'accords :
CFDT : **77**
CGT : **65**

LOIRET

784 accords et avenants

(**74 %** des textes signés)
Principaux signataires d'accords :
CFDT : **213**
Autres : **121**

LOIR-ET-CHER

356 accords et avenants

(**81 %** des textes signés)
Principaux signataires d'accords :
CFDT : **78**
CGT : **48**

INDRE-ET-LOIRE

646 accords et avenants

(**74 %** des textes signés)
Principaux signataires d'accords :
CFDT : **137**
CGT : **85**

INDRE

176 accords et avenants

(**79 %** des textes signés)
Principaux signataires d'accords :
CFDT : **34**
CGT : **33**

CHER

233 accords et avenants

(**75 %** des textes signés)
Principaux signataires d'accords :
CGT : **58**
CFDT : **56**

Directrice de la publication : Véronique CARRÉ - Réalisation : SESE (Service Étude, Statistiques, Évaluation) - Publication : Septembre 2026

LES OBSERVATOIRES DÉPARTEMENTAUX DU DIALOGUE SOCIAL

(Art. L. 2234-4 et suivants et art. R. 2234-1 à 4 du code du travail)

L'observatoire départemental du dialogue social est un outil d'analyse et d'appui à la négociation dans les départements visant à favoriser et à encourager le développement du dialogue social ainsi que la négociation collective dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Pour en savoir plus : http://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Dialogue-social-missions-des-observatoires-departementaux

Source : Dares, Base statistique - D@ccord NG - 2025 provisoire, traitement Dreets - Sese - Dialep

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

La négociation collective

DREETS INFOGRAPHIE

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE — EN 2025

Après la réforme de la négociation collective avec les ordonnances du 22 septembre 2017, la DREETS Centre -Val de Loire fait un point annuel sur les 3 objectifs de départ :

1. Renforcer le dialogue social au plus près des réalités des entreprises
2. Professionnaliser et élargir le panel d'acteurs habilités à négocier
3. Intégrer des nouvelles thématiques afférentes aux missions des représentants du personnel

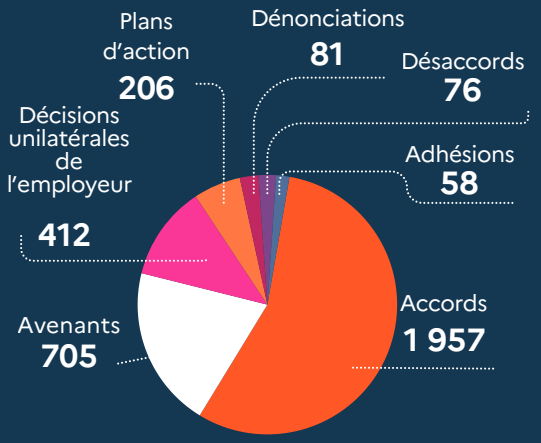


Pour plus d'informations :
http://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques http://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Conditions-et-relations-du-travail

Les textes de la négociation

3 495
textes signés
en **2025***

soit une augmentation de **4,6 %** par rapport à **2024**



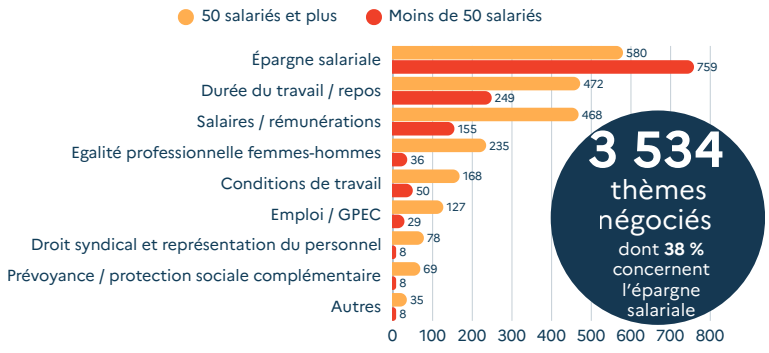
Les entreprises de moins de 50 salariés représentent :

43 %
des accords signés

91 %
des décisions unilatérales de l'employeur

Les thèmes de la négociation

Accords et avenants



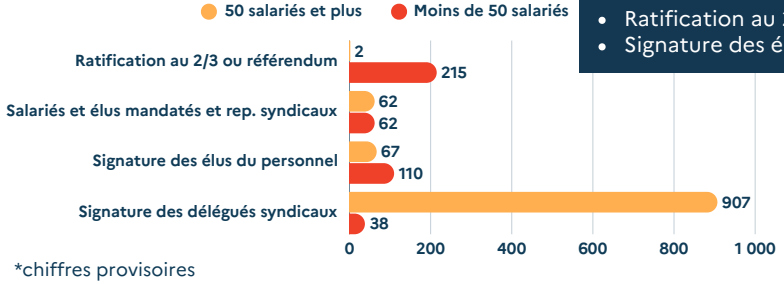
3 534
thèmes négociés
dont **38 %** concernent l'épargne salariale

2 thématiques en augmentation par rapport à 2024 dans les entreprises de 50 salariés et plus :

- Épargne salariale : 580 **accords** * contre 497 en 2024 soit +17 %
- Emploi / GPEC : **127 accords** * contre 113 en 2024 soit +12 %

Les modes de conclusion

Accords et avenants, hors épargne salariale



Les accords signés sans syndicat sont en augmentation en 2025

- Ratification au 2/3 ou référendum : **+ 10 %**
- Signature des élus du personnel : **+ 26 %**

1 463
accords et avenants *
(hors épargne salariale)

*chiffres provisoires

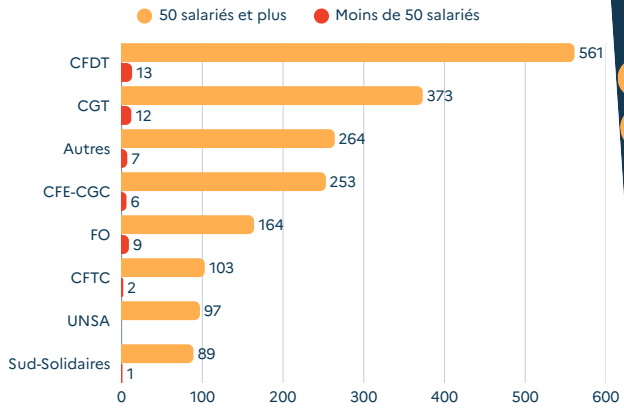
Source : Dares, Base statistique - D@ccord NG - 2025 provisoire, traitement Dreets - Sese - Dialep

Les organisations syndicales signataires

1 954 SIGNATURES EN 2025

1 904
dans les entreprises de 50 salariés et plus

50
dans les entreprises de moins de 50 salariés



2 accords sur 3 concernent **5 secteurs d'activités**

1. Industrie manufacturière : **32 %**
2. Santé humaine et action sociale : **10 %**
3. Transports et entreposage : **9 %**
4. Commerce ; rép. autom. et mot. : 8 %
5. Activités spéc. scientifiques et techniques : **7 %**



Thèmes de la négociation

(un accord peut contenir plusieurs thèmes de négociation)

ÉPARGNE SALARIALE
Intéressement, Participation, Partage des profits.

DURÉE DU TRAVAIL - REPOS
Durée collective du temps de travail, Heures supplémentaires : contingent, majoration, Travail du dimanche, Travail de nuit, Travail à temps partiel, Fixation des congés : jours fériés, ponts, RTT... Aménagement du temps de travail : modulation, annualisation, cycles... Dispositif don de jours.

SALAIRES ET RÉMUNÉRATION
Négociation annuelle obligatoire (NAO) sur l'évolution des salaires : augmentation, gel, diminution... Évolution et système de primes, avantages en nature... Indemnités.

DROIT SYNDICAL - REPRÉSENTATION
Droit syndical, instances représentatives du personnel, calendrier des négociations, fin de conflit, élections professionnelles...

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
Égalité salariale entre femmes et hommes, non-discrimination, Conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle...
Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

CONDITIONS DE TRAVAIL
Accords de méthode, Pénibilité du travail, Risques psycho-sociaux, Politique générale de prévention, Télétravail et droit à la « déconnexion ».

PRÉVOYANCE PROTECTION SOCIALE
Couverture complémentaire santé - maladie, Prévoyance collective, Retraite complémentaire.

EMPLOI - GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS
Gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), Mesures d'âge, Travailleurs handicapés, Mobilités géographiques, professionnelles, Promotions, Accords de méthode, Accords de compétitivité, Ruptures conventionnelles et performances collectives.

Source : Dares, Base statistique - D@ccord NG - 2025 provisoire, traitement Dreets - Sese - Dialep